ÉCOUTER POUR DÉCIDER

LA RÉPONSE NÉCESSAIRE ET URGENTE AUX MANIFESTATIONS DE PROTESTATION

Enfermés au Palais de l'Europe à Bruxelles, les vingt-sept Chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne et la Commission européenne – lors d'un Conseil européen qui, selon les intentions illusoires d'António Costa, aurait dû définir l'agenda stratégique européen en matière de finances, de défense, d'élargissement et de politiques migratoires, ainsi que les thèmes dits d'actualité tels que la compétitivité et le marché, la région arctique, la COP31, l'énergie, les guerres en cours, l'intelligence artificielle et le démantèlement du droit international –, ont affiché un silence assourdissant face aux manifestations de protestation qui secouent depuis des semaines le monde de l'éducation dans un nombre croissant de pays européens, mobilisant élèves, enseignants et syndicats.

On a écrit et dit que l'Union européenne ne dispose ni des compétences, ni des pouvoirs, ni des politiques nécessaires pour répondre aux causes des manifestations, qui concernent le coût de la vie et du logement, le manque d'enseignants et le niveau de leurs salaires, l'état de délabrement des bâtiments scolaires, l'absence de mobilité effective, les modalités d'accès à l'université et les perspectives sur le marché du travail pour les jeunes sortant des établissements techniques et qui ne sont pas en mesure ou ne souhaitent pas entamer un cursus universitaire, pour ne citer que les raisons essentielles de ces manifestations.

Tout cela n'est que partiellement vrai, car la question du coût de la vie et du logement concerne non seulement les gouvernements, mais aussi les institutions européennes ; les dépenses en matière d'éducation relèvent des négociations entre l'Union européenne et les États membres dans le cadre des règles qui définissent le niveau des budgets nationaux et européen ; l'état des bâtiments scolaires relevait des ressources prévues par le NGEU, qui, ce n'est pas un hasard, faisait référence aux nouvelles générations et relève désormais de la politique de cohésion ; la mobilité européenne des enseignants et des élèves fait partie depuis longtemps déjà des programmes européens ; les modalités d'accès à l'enseignement supérieur devraient s'inscrire dans le programme d'alliance entre les universités ; et les perspectives sur le marché du travail relèvent des programmes européens en matière sociale liés à la formation professionnelle.

Les gouvernements et les institutions européennes ont totalement et de manière irresponsable négligé de mener des initiatives visant à écouter les élèves et les enseignants, qui avaient pourtant déjà manifesté, au cours de la dernière année scolaire, un mécontentement croissant, lequel s'est ensuite traduit par les manifestations qui ont éclaté dès la rentrée scolaire 2026-2027 en Allemagne, en Grèce, au Portugal, en Espagne, en France, en Belgique et désormais aussi en Italie, avec un effet d'émulation évident.

Des mesures de prévention et d'anticipation ont également fait défaut au sein même des familles face aux dérives d'une violence extrême, injustifiée et injustifiable, parfois

précédées d'une volonté injustifiée d'interdire préventivement des initiatives qui s'annonçaient comme des actions de contestation pacifique.

Comme il est difficile d'imaginer que ces dérives violentes aient été le fruit d'une simple spontanéité juvénile, l'incapacité des services de renseignement à vérifier, dans le cadre d'un dialogue européen et d'une action commune de prévention, la présence de manœuvres plus ou moins occultes dans l'organisation des violences – allant de l'achat de milliers de vestes noires à la mise à disposition d'outils destructeurs en passant par l'utilisation collective des réseaux sociaux – est apparue de manière évidente.

Les réseaux d'élèves du secondaire prennent une dimension européenne et ne se limitent plus au niveau national ou local, notamment dans la perspective de la manifestation européenne annoncée pour le 20 novembre 2026.

(comme l'indique l'Appel collectif fondé sur les propositions élaborées lors de la conférence annuelle du Collectif pour un Service Civique Européen, à Paris, le 28 mai 2026). LINK.

Il apparaît urgent et nécessaire que les institutions européennes et nationales, les pouvoirs locaux et régionaux – mais aussi les services de renseignement – sortent de leur silence assourdissant en lançant une vaste initiative d'écoute et de propositions sur les thèmes mentionnés ci-dessus (le coût de la vie et du logement, le recrutement d'enseignants qualifiés, la mobilité, l'accès à l'université et au monde du travail, la qualité des bâtiments scolaires mais aussi la programmation d'activités éducatives extrascolaires).

Le Parlement européen devrait, à notre avis, promouvoir rapidement – en collaboration avec la Commission européenne et avec le soutien du Comité économique et social et du Comité des régions – une conférence européenne destinée aux réseaux des élèves et aux syndicats d'enseignants, ouverte aux associations de familles et aux organisations représentatives de la société civile, dotée de fonctions non seulement consultatives mais aussi délibératives, en soumettant les résultats des délibérations à un Conseil « Jumbo » et à une session extraordinaire de l'Assemblée, en temps utile avant le 20 novembre, en plaçant au cœur des décisions les compétences et les pouvoirs supranationaux de l'Union européenne.

Rome, le 19 octobre 2026